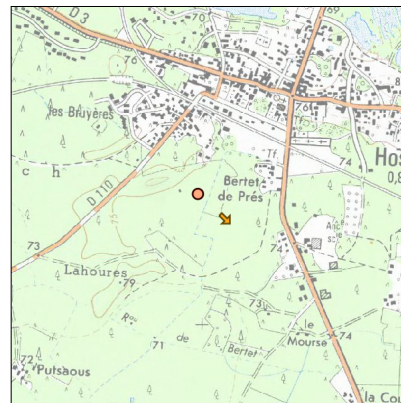
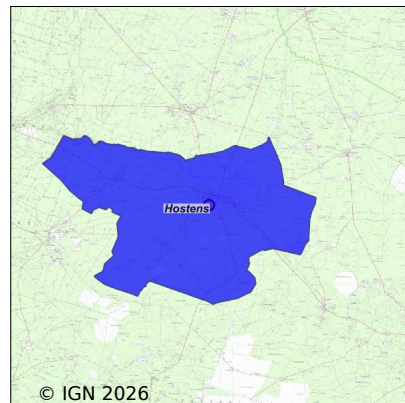


Système d'assainissement 2024

HOSTENS 2

Réseau de type Séparatif



Station : HOSTENS 2

Code Sandre	0533202V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'HOSTENS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juillet 2010
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	2 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	120 Kg/j
Charge nominale DCO	240 Kg/j
Charge nominale MES	180 Kg/j
Débit nominal temps sec	300 m3/j
Débit nominal temps pluie	375 m3/j
Filières EAU	File 1: Stockage avant traitement, Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	410 326, 6 383 353 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Bertet

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Hostens depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

En 2024, 751 abonnés étaient raccordés au réseau de collecte de la commune d'Hostens.

Le nombre d'habitants estimé était de 1 509 E.H soit 75,5% de la capacité de la station.

Le réseau de collecte est composé de deux centrales de vide et de 6 postes de relèvement en domaine public (PR Pêcheur, PR du Stade, PR ZI, PR Bruyères (HLM), PR Bosquet, et PR Gravasses) non équipés d'un dispositif de télégestion.

5 postes de relèvement sont présents en domaine privé.

Les eaux sont refoulées par l'intermédiaire de 3 PR (Bruyères, Stade et ZI) jusqu'à la station d'épuration où elles sont comptabilisées avant dégrillage.

Les postes sont nettoyés 6 fois par an par un hydrocureur. Entretien des pompes de relevage, 1 fois par an.

Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux météoriques, notamment sur des épisodes pluvieux prolongés (voir le graphique « évolution des débits entrants et sortants comparés à la pluviométrie »).

La consommation énergétique annuelle est largement influencée par les précipitations enregistrées sur l'année.

Deux incohérences d'un point de vue hydraulique sont constatées au niveau du système de collecte :

Le PR Pêcheur a une capacité de pompage quasi identique au PR Stade situé en aval, alors que celui-ci reçoit gravitairement les effluents d'abonnés situés sur son bassin versant propre, les refoulements de la centrale de vide du VVF, ainsi que les refoulements issus de 2 PR privés. Cela contribue à expliquer les mises en charge observées au niveau du PR du Stade en période pluvieuse.

Le PR Gravasses situé en tête de réseau a une capacité de pompage d'environ 38 m³/h et se rejette dans le PR Les Bruyères qui dispose seulement d'un débit de pompage 15 m³/h.

Une étude diagnostique périodique a été amorcée au mois de mai 2024.

Cette démarche permettra de déterminer l'origine des anomalies qui existent sur le réseau et mettre au point un programme hiérarchisé de travaux pour les résoudre et établir un schéma directeur d'assainissement.

La phase 2 (présentation de la campagne de mesures) a été présentée en mairie le 12/02/2025.

En période de nappe haute, le volume journalier moyen temps sec mesuré (hors ressuyage) en entrée de STEP dépasse la capacité hydraulique de la station. En période de nappe haute et par temps de pluie, la capacité hydraulique de la station d'épuration est largement dépassée.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le volume moyen journalier en entrée de station est de 343 m³/j, soit 114% de la capacité hydraulique de la station d'épuration (92,6% en 2023).

Cette charge hydraulique importante est la conséquence des débits exceptionnels enregistrés notamment au début de l'année 2024.

Le volume moyen journalier en entrée de station a atteint 1348 m³/j lors de la journée du 26/02/2024, soit plus de 4 fois sa capacité hydraulique. Au cours de l'année, la capacité hydraulique a été dépassée 168 fois, soit 46% du temps.

Station d'épuration

Autosurveillance :

Le manuel d'autosurveillance est présent sur site.

Une fiche d'auto-contrôle de réalisation des bilans d'autosurveillance réglementaire a été mise en place. Cela doit permettre en premier lieu à l'exploitant de valider ou non les bilans réalisés et de détecter les incohérences et/ou un dysfonctionnement des appareils.

Les fiches d'auto-contrôle doivent être consignées à la STEU.

Les fiches de vie des équipements d'autosurveillance doivent être mises en place ainsi que la procédure de lancement d'un bilan 24 heures.

Les données SANDRE sont déposées sur Verseau régulièrement.

Les volumes journaliers sont relevés par l'exploitant sur un cahier d'exploitation. Les données enregistrées par le système de télégestion Sofrel S4W ne peuvent pas être récupérées par l'exploitant.

Les vérifications des équipements en place réalisées en décembre 2024 ont conduit aux observations suivantes :

Entrée station :

Le débitmètre en entrée de station fonctionne correctement.

Le préleveur (asservissement, répétabilité des volumes prélevés et vitesse aspiration) fonctionne correctement.

Il serait judicieux de reprendre le tuyau sur sa longueur enterrée. Le point de prélèvement doit être fiabilisé : le tuyau écarté de la paroi et la longueur raccourcie. Il est également conseillé de relever le tuyau de prélèvement entre chaque bilan.

L'asservissement doit être adapté avant le lancement de chaque bilan de manière à ne remplir qu'un bidon en 24 heures (au mieux).

Sortie station :

Le débitmètre ultrason en sortie de station fonctionne correctement (réglage du zéro, conversion hauteur d'eau / débit, totalisation des volumes).

Il est conseillé de suivre mensuellement la mesure de hauteur à l'aide d'une cale de contrôle (cette opération devra être renseignée sur une fiche de suivi).

Une intrusion d'eau est constatée au niveau du canal venturi (défaut d'étanchéité). Il est nécessaire de le réhabiliter. L'entreprise qui a mis en place le canal peut être contactée.

Le préleveur (asservissement, répétabilité des volumes prélevés et vitesse aspiration) fonctionne correctement.

L'asservissement doit être adapté avant le lancement de chaque bilan de manière à ne remplir qu'un bidon en 24 heures (au mieux).

La température moyenne de stockage des échantillons sur 24 heures au sein des préleveurs entrée et sortie de station était convenable (5°C (+/- 3°C)) lors de la visite courante d'auto-surveillance effectuée par le SATESE lors du bilan 24 heures du 11/12/2024.

Au cours de l'année, la carte électronique du préleveur en entrée de station a été remplacée.

Une information sur les procédures d'homogénéisation (récupérer tous les bidons remplis, brasser/remuer sans introduire de l'air) et de constitution des échantillons a été donnée par le technicien SATESE lors du bilan 24 heures du 11/12/2024.

Afin de faciliter la constitution des échantillons et de favoriser leur homogénéisation, il conviendrait d'utiliser un récipient d'un volume important afin de verser le contenu des bidons de prélèvement du préleveur. Un mélange du contenu du récipient doit ensuite être effectué.

Un pluviomètre à augets basculants a été installé sur le site de la station. Il a été installé un peu près du cabanon d'exploitation ce qui en fonction de l'orientation du vent peut limiter le comptage de la pluviométrie.

Les normes de rejet (arrêté du 4 janvier 2021) sont respectées ensemble de l'année.

La capacité hydraulique nominale de la station est dépassée lors des bilans d'auto-surveillance réglementaires du 14/02/2024, 21/03/2024, 10/04/2024, 12/05/2024, 22/10/2024 et 23/11/2024.

Pour le bilan d'auto-surveillance réglementaire effectué du 11/12/2024 au 12/12/2024, pendant lequel une visite courante de l'auto-surveillance a été réalisée par le SATESE, les charges en entrée et en sortie, les pourcentages du nominal ainsi que les rendements ont été recalculés à partir des volumes entrants et sortants réellement mesurés lors du bilan 24 heures.

Sous produits

Aucun curage de lits n'a eu lieu en 2024.

Les boues sont essentiellement stockées à la surface des casiers du 1er étage de filtration. Les remplissages des lits sont assez disparates. Certains sont chargés en boues et d'autres moins. Néanmoins, ils peuvent encore accueillir des boues.

Au niveau du deuxième étage de filtration, la quantité de boues en surface des lits, notamment autour des points d'alimentation est relativement importante. Ce phénomène est probablement dû aux mauvaises performances du 1er étage.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0533202V001 HOSTENS

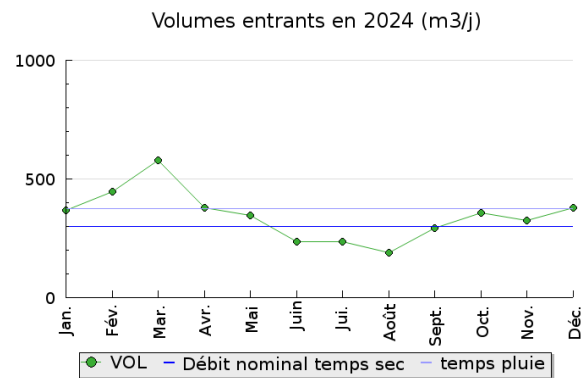
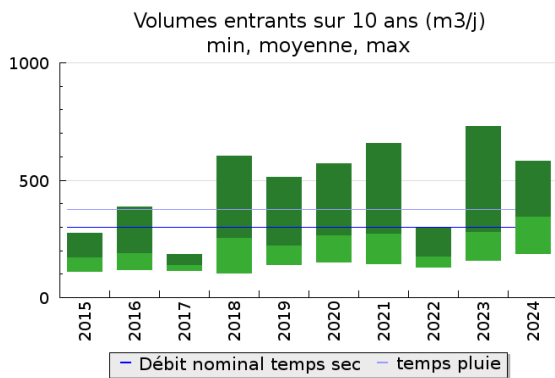
Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	340 m3/j	92 %			330 m3/j	
DBO5	42 Kg/j	35 %	126 mg/l	97 %	1,3 Kg/j	4 mg/l
DCO	120 Kg/j	50 %	360 mg/l	87 %	15,4 Kg/j	48 mg/l
MES	57 Kg/j		170 mg/l	98 %	1,4 Kg/j	4,5 mg/l
NGL	13,7 Kg/j		40 mg/l	17,6 %	11,3 Kg/j	35 mg/l
NTK	13,6 Kg/j		40 mg/l	57 %	5,9 Kg/j	18,9 mg/l
PT	2,1 Kg/j		6 mg/l	19,4 %	1,7 Kg/j	5,2 mg/l

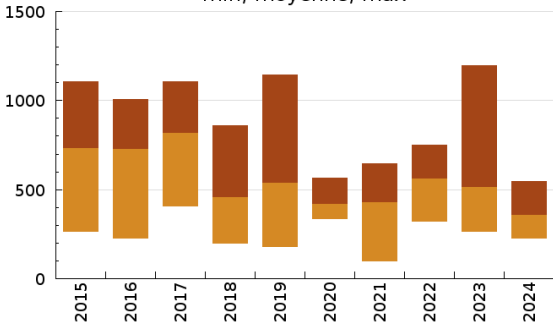
Indice de confiance

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3/5	3/5	3/5	2/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5

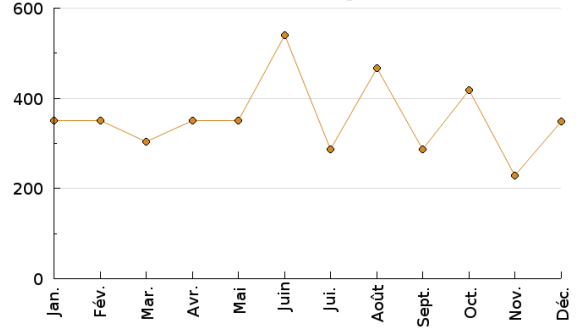
Pollution traitée



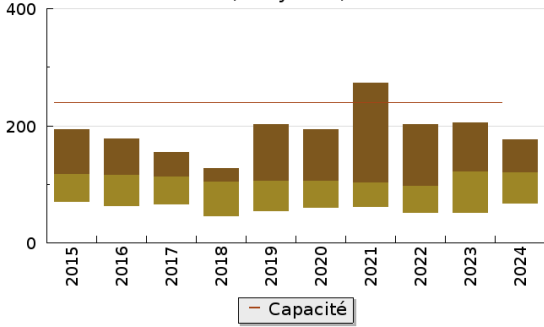
Concentration de l'effluent entrée sur 10 ans (DCO en mg/l)
 min, moyenne, max



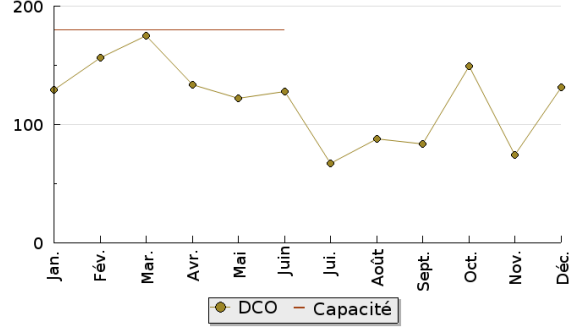
Concentration de l'effluent entrée en 2024 (DCO en mg/l)



Pollution entrante en station sur 10 ans (DCO en Kg/j)
 min, moyenne, max

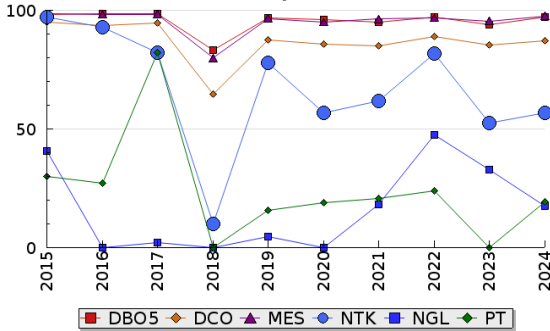


Pollution entrante en station en 2024 (DCO en Kg/j)

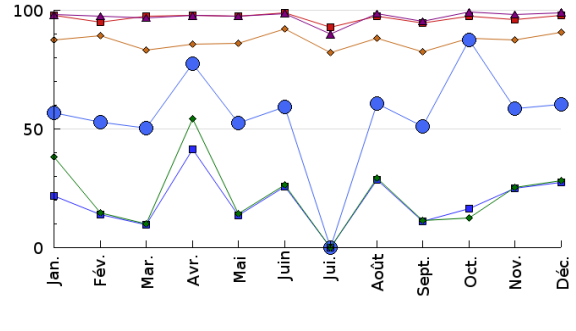


Pollution éliminée

Evolution des rendements sur 10 ans (%)
 moyenne

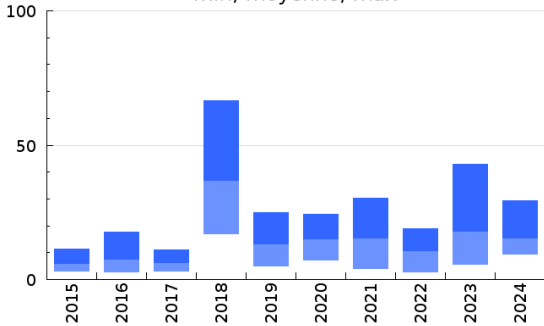


Evolution des rendements en 2024 (%)

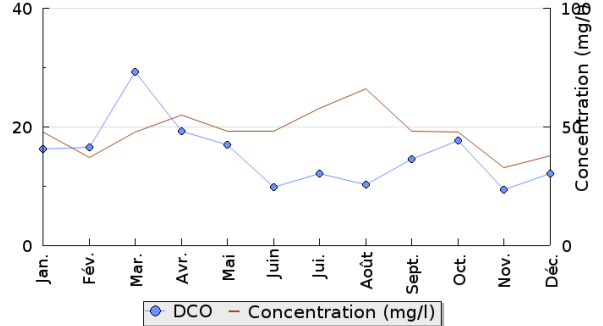


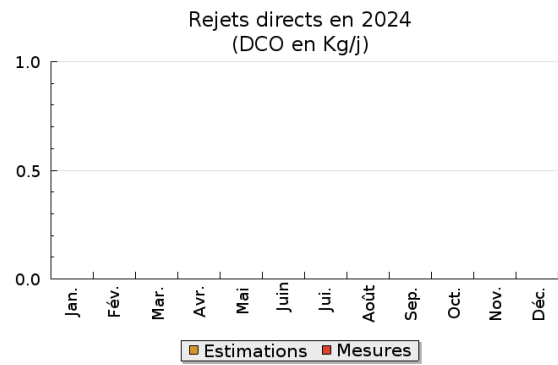
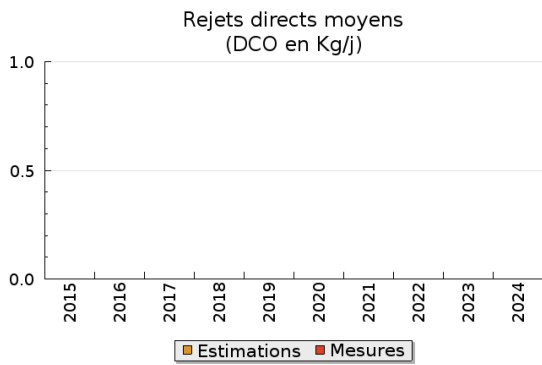
Pollution rejetée

Pollution en sortie station sur 10 ans (DCO en Kg/j)
 min, moyenne, max



Pollution en sortie station en 2024 (DCO en Kg/j)





Production et destination des boues

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533202V002>